



Brochure des électeurs en français Vote par courrier en Oregon Élection générale 3 novembre 2026

Attention

Ceci est le début de votre brochure des électeurs du Comté de Deschutes. La section du comté de la présente brochure des électeurs conjointe est insérée au centre de la section de l'État. Chaque page de la brochure des électeurs du comté est clairement identifiée par une barre colorée sur le bord extérieur. Toutes les informations figurant dans la section du comté de cette brochure ont été rassemblées et imprimées par le greffier de votre comté.

2026 DU COLLÈGE AU LYCÉE (6-12) CONCOURS D'AUTOCOLLANTS « I VOTED » (J'AI VOTÉ)

Merci à tous les élèves locaux qui ont participé. Pour voir toutes les participations de cette année, rendez-vous sur www.deschutescounty.gov/artcontest

Félicitations au gagnant du concours d'autocollants « I Voted » (J'ai voté) pour le collège et le lycée (6-12) : **Rowan Lundy**, 11^e année, Lycée Mountain View (Mountain View High School).

Consultez sur notre site Web la version couleur complète du dessin de l'autocollant gagnant de Rowan.





Cher électeur du Comté de Deschutes :

Ceci est votre brochure des électeurs pour l'élection générale du 3 novembre 2026 fournie par le Bureau du greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office). Elle contient des informations sur les candidats et les mesures des juridictions locales dans les limites du Comté de Deschutes.

Cette brochure contient les mesures au scrutin et des déclarations explicatives conçues pour fournir des informations impartiales. Son contenu propose également un argumentaire rémunéré pour ou contre certaines mesures. Les candidats peuvent aussi acheter un emplacement pour une déclaration dans cette brochure.

Les bulletins de vote seront envoyés par la poste dès le mercredi 14 octobre 2026 à chaque électeur inscrit. Voici quelques informations à savoir :

- **Postez** vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour port payé ou **déposez-les** à un site de dépôt officiel avant **20h, le mardi 3 novembre 2026**. Seuls seront acceptés les bulletins de vote postés et oblitérés par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service USPS) avant 20h le jour des élections et reçus par le bureau du greffier au plus tard le mardi 10 novembre 2026. N'oubliez pas de signer votre enveloppe de retour de bulletin de vote.
- Tous les sites de dépôt ouvrent le vendredi 16 octobre. Consultez la page des *sites de dépôt de bulletins de vote officiels* dans la brochure pour de plus amples détails.
- Les noms des candidats sur votre bulletin de vote apparaîtront en ordre alphabétique aléatoire. Conformément à ORS 254.155, l'ordonnancement aléatoire des lettres est réalisé avant une élection.
- Tous les candidats ou toutes les mesures figurant dans cette brochure des électeurs n'apparaîtront pas nécessairement sur votre bulletin de vote. Votre adresse de résidence détermine les districts pour lesquels vous pouvez voter. Votre bulletin de vote officiel ne contiendra que les questions sur lesquelles vous avez le droit de voter, en fonction de votre lieu de résidence.
- Tous les candidats ne soumettent pas d'informations sur la brochure des électeurs, ce qui implique que des candidats figurant sur votre bulletin de vote ne se trouvent pas sur cette brochure des électeurs.

- Cette brochure des électeurs est disponible en ligne sur www.deschutescounty.gov/elections. Après 20 h le soir des élections, des résultats préliminaires de l'élection seront affichés en ligne à l'adresse www.deschutescounty.gov/ElectionResults.
- Si un bulletin de vote a été livré à votre adresse pour une personne qui ne devrait plus recevoir de bulletin à cette adresse, veuillez inscrire « RETURN » (retour à l'expéditeur) sur l'enveloppe et la remettre dans votre boîte aux lettres.
- La signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote de chaque électeur est vérifiée par rapport à la signature de l'électeur figurant dans son dossier. Les signatures doivent correspondre avant qu'un bulletin de vote puisse être comptabilisé. Si votre signature a changé, veuillez mettre à jour votre inscription de l'électeur en remplissant la carte d'inscription de l'électeur située au verso de la brochure imprimée.

Informations sur le vote

Inscription au vote

Pour bénéficier du droit de voter aux élections générales du 3 novembre 2026, une carte d'inscription de l'électeur dûment remplie doit être envoyée avant le mardi 13 octobre 2026, le cachet de la poste faisant foi.

Pour être inscrit pour voter en Oregon, vous devez être :

1. Un résident de l'État d'Oregon.
 2. Un citoyen des États-Unis.
 3. Âgé d'au moins 16 ans.
-

Vous devez actualiser votre inscription si :

1. Vous avez déménagé ou si votre adresse postale a changé.
2. Votre nom a changé.
3. Vous souhaitez modifier votre affiliation à un parti.

Remarque importante : Si vous avez déménagé ou changé de nom, et si vous n'avez pas encore actualisé votre inscription, vous conservez votre admissibilité au vote. Appelez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547 ou envoyez un courriel à l'adresse suivante elections@deschutescounty.gov pour de plus amples informations.

Contact :

Élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections)
(541) 388-6547
[Deschutescounty.gov/elections](https://deschutescounty.gov/elections)
elections@deschutescounty.gov
1 (866) ORE-VOTES (se habla Español)
www.oregonvotes.gov
TTY 1 (800) 735-2900



Avis de non-responsabilité :

L'exactitude des informations fournies dans les déclarations ou les argumentaires par un candidat, par un parti politique, par une assemblée d'électeurs ou par une personne soutenant ou s'opposant à une mesure n'a pas été vérifiée par le Bureau du greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office).

Instructions de vote

Votre paquet de bulletins de vote contiendra les éléments suivants :

- Bulletin de vote officiel imprimé
 - Enveloppe de retour du bulletin de vote port payé à signer
-

Examinez votre bulletin de vote officiel et votez :

Examinez votre bulletin de vote officiel et repérez l'ovale de réponse du candidat ou de la mesure de votre choix pour chaque scrutin. Pour voter, remplissez complètement l'ovale (●) à côté de vos choix à l'aide d'un stylo (encre noire ou bleue). N'utilisez pas de stylo-feutre.

Réexaminez votre bulletin de vote :

Assurez-vous d'avoir correctement marqué votre choix pour chaque scrutin. Votre bulletin de vote officiel peut présenter des scrutins/mesures imprimés sur les deux côtés du bulletin de vote.

Préparation au renvoi de votre bulletin de vote :

Insérez votre bulletin de vote dans l'enveloppe de retour port payé. Le personnel électoral veillera à la confidentialité de votre bulletin de vote. Lisez la déclaration de l'électeur sur l'enveloppe de retour et signez dans la case de signature.

Signature de votre enveloppe de retour du bulletin de vote :

Votre bulletin de vote ne sera pas comptabilisé si l'enveloppe de retour n'est pas signée. Chaque signature est vérifiée par rapport à la signature d'inscription figurant dans le dossier et cette dernière doit correspondre pour que le bulletin de vote soit comptabilisé.

Retour de votre bulletin de vote :

- **Par courrier** : Renvoyez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée. Aucun affranchissement n'est nécessaire. Postez votre bulletin de vote au plus tard le mardi 3 novembre 2026. Seuls seront acceptés les bulletins de vote postés et oblitérés par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service USPS) avant 20h le jour des élections et reçus par le bureau du greffier au plus tard le mardi 10 novembre 2026. Aucun affranchissement n'est nécessaire.
 - **Dans un site de dépôt officiel** : Déposez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée, à un site de dépôt officiel au plus tard à 20h le jour des élections. Aucun affranchissement n'est nécessaire.
-

Électeurs handicapés :

Si vous avez besoin d'aide pour voter ou pour déposer votre bulletin de vote, appelez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547. Nous mettrons à votre disposition deux employés pour vous aider à voter. Vous pouvez également vous faire aider par un ami, un membre de votre famille ou toute autre personne de confiance, mais qui n'est pas affiliée à votre employeur ou à votre syndicat.

Une version audio de la brochure des électeurs peut être téléchargée sur la page de l'élection en cours sur notre site Web.

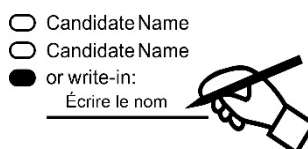
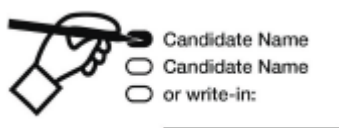
N'oubliez pas de vérifier les deux côtés de votre bulletin de vote. Certains bulletins peuvent comporter des scrutins/des Mesures sur les deux côtés.



Comment voter

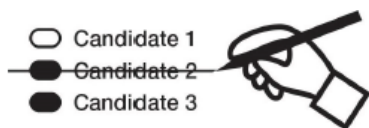
1. Complétez votre bulletin de vote

- Pour voter, remplissez complètement l'ovale situé à côté de votre choix avec un stylo (encre noire ou bleue). N'utilisez pas de stylo-feutre.
- Pour voter pour une personne qui ne figure pas sur le bulletin de vote, remplissez l'ovale situé à côté de la ligne « write-in » (vote écrit à la main), puis écrivez lisiblement le nom de la personne sur la ligne prévue à cet effet. N'inscrivez pas le nom d'un candidat qui figure déjà sur le bulletin de vote.
- Vous n'êtes pas obligé de voter sur tous les scrutins. Ceux pour lesquels vous votez seront quand même comptabilisés.



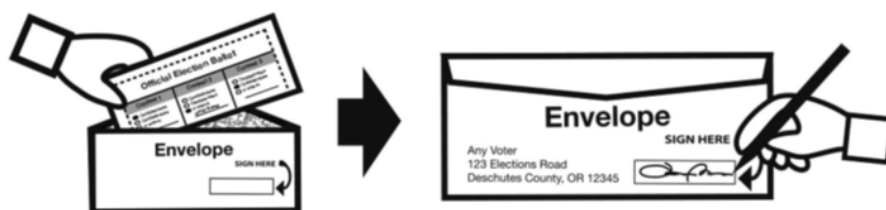
2. Recherchez les erreurs

- Si vous votez pour plus d'options que ce qui est autorisé, votre vote **ne sera pas comptabilisé** pour ce scrutin.
- Si vous faites une erreur sur votre bulletin de vote, vous pouvez y apporter vos modifications. Rayez d'un trait le nom complet du candidat ou de la réponse à la mesure. Vous avez alors la possibilité de faire un autre choix.



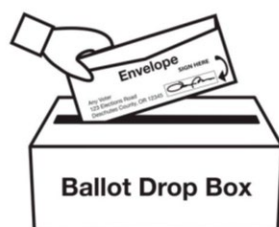
- Contactez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547 pour demander un bulletin de vote de remplacement si :
 - vous faites une erreur que vous ne pouvez pas corriger
 - votre bulletin de vote est endommagé ou abîmé
 - vous avez perdu votre bulletin de vote

3. Insérez le bulletin de vote et signez l'enveloppe de retour



- N'insérez que vos suffrages exprimés (pas ceux d'une autre personne) dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote. *(Si nous recevons une enveloppe contenant plusieurs bulletins de vote, tous les bulletins de vote inclus seront rejetés et ne seront pas comptabilisés).*
- Vous devez signer votre enveloppe de retour du bulletin de vote, sinon **votre vote ne sera pas comptabilisé.**
- La signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote de chaque électeur est vérifiée par rapport à la signature de l'électeur figurant dans son dossier. Les signatures doivent correspondre avant qu'un bulletin de vote puisse être comptabilisé. Si votre signature a changé, veuillez actualiser votre inscription d'électeur.

4. Renvoyez votre bulletin de vote



- **Par courrier :** Renvoyez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée. Aucun affranchissement n'est nécessaire. Postez votre bulletin de vote au plus tard le mardi 3 novembre 2026. Seuls seront acceptés les bulletins de vote postés et oblitérés par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service USPS) avant 20h le jour des élections et reçus par le bureau du greffier au plus tard le mardi 10 novembre 2026. Aucun affranchissement n'est nécessaire.
- **Dans un site de dépôt officiel :** Déposez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée, à un site de dépôt officiel au plus tard à 20h le jour des élections. Aucun affranchissement n'est nécessaire.

Adresses des sites officiels de dépôt des bulletins de vote

Déposez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée dans un site de dépôt officiel, au plus tard à **20h, le mardi 3 novembre 2026**.

N'oubliez pas de signer votre enveloppe de retour de bulletin de vote.

Heures d'ouverture des sites de dépôt :

Ouverture : Vendredi 16 octobre 2026

Fermeture : Le jour des élections, le mardi 3 novembre 2026, à **20h**.

Adresses des sites de dépôt :

Bend

Centre des services de Deschutes (Deschutes Services Center)

1300 NW Wall St, Bend

(Boîtes de dépôt accessibles à pied et en voiture situées du côté ouest du bâtiment ; boîte de dépôt supplémentaire accessible à pied située dans le hall du bureau du greffier)

Département des routes du Comté de Deschutes (Deschutes County Road Department)

61150 SE 27th St, Bend

(Boîte de dépôt en voiture située à l'extrémité sud du parking)

Campus des services public de Bend (Bend Public Works Campus)

21051 NE Talus Place, Bend OR 97701

(Boîte de dépôt accessible à pied et en voiture située dans le rond-point devant le bâtiment du siège (Headquarters building))

Parc-relais de Bradbury (Bradbury Park & Ride)

1000 SW Bradbury Way, Bend

(Boîte de dépôt en voiture située en face du Pavillon du Parc et Loisirs (Park & Rec Pavilion), près de Simpson Ave et Columbia St)



Old Mill

459 SW Bluff Dr, Bend

(Boîte de dépôt en voiture située sur la butte au-dessus du Quartier Old Mill (Old Mill District) dans le parking au sud de l'hôtel Hilton Garden Hill (Hilton Garden Inn hotel))

Parc Pine Nursery (Pine Nursery Park)

3750 NE Purcell Blvd, Bend

Accessible aux horaires habituels d'ouverture du parc

(Boîte de dépôt en voiture située à l'extrémité est du parking)

Redmond

Centre des Expositions du Comté de Deschutes (Deschutes County Expo Center) (Champs de foire)

3800 SW Airport Way, Redmond

(Boîte de dépôt en voiture située sur le rond-point à l'extrémité est du parking)

Bibliothèque publique de Redmond (Redmond Public Library)

827 SW Deschutes Ave, Redmond

(Boîte de dépôt en voiture située à l'extrémité ouest du parking de la bibliothèque)

La Pine

Bibliothèque publique de La Pine (La Pine Public Library)

16425 1st St, La Pine

(Boîte de dépôt en voiture située à l'angle de 1st St et Huntington Rd)

Sisters

Hôtel de ville de Sisters (Sisters City Hall)

520 E Cascade Ave, Sisters

(Boîte de dépôt accessible à pied située devant l'hôtel de ville)

Sunriver

Bibliothèque publique de Sunriver (Sunriver Public Library)

56855 Venture Ln, Sunriver

(Boîte de dépôt en voiture située au parc d'affaires Sunriver (Sunriver Business Park))

-- OU --



Par courrier

Postez l'enveloppe de retour port payé contenant vos suffrages exprimés avant **20h, le mardi 3 novembre 2026**. Seuls seront acceptés les bulletins de vote postés et oblitérés par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service USPS) avant 20h le jour des élections et reçus par le bureau du greffier au plus tard le 10 novembre.

Bureau du Greffier du Comté, 1300 NW Wall St, Suite 202 (2^e étage), Bend
Du lundi au vendredi, de 8h à 17h | Jour des élections, de 7h à 20h
- Des isoloirs sont disponibles -

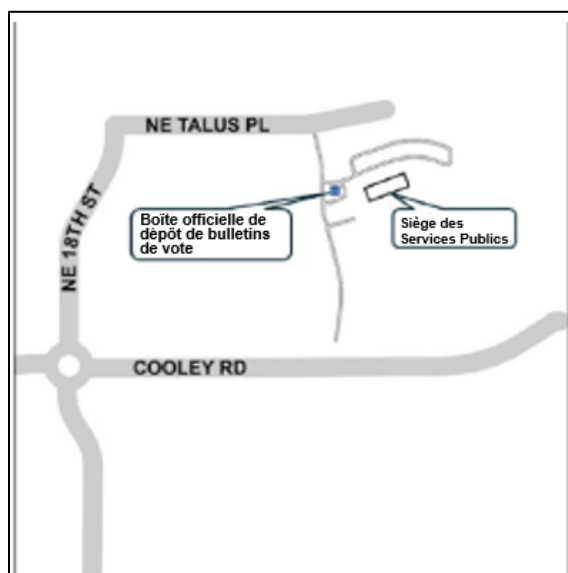
Itinéraire vers votre site de dépôt de bulletins de vote le plus récent

Prêtez attention aux panneaux et bannières qui vous mèneront vers ce site de dépôt.

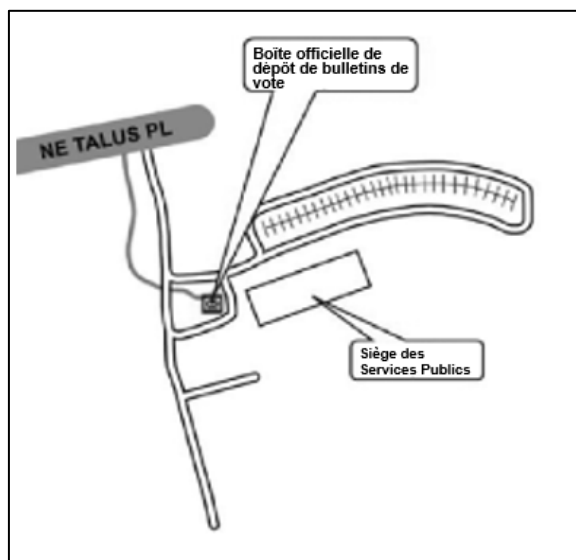
Campus des services public de Bend (Bend Public Works Campus) 21051 NE Talus Place, Bend

Boîte de dépôt accessible à pied et en voiture située dans le rond-point devant le bâtiment du siège (Headquarters building).

Carte d'ensemble



Carte agrandie



Rappels

Votre Paquet de bulletins de vote

Votre paquet de bulletins de vote contiendra au minimum les éléments suivants :

- Bulletin de vote officiel imprimé
- Enveloppe de retour du bulletin de vote port payé à signer

Signature de votre enveloppe de retour de bulletin de vote

N'oubliez pas de signer votre enveloppe de retour du bulletin de vote.

La signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote de chaque électeur est vérifiée par rapport à la signature de l'électeur figurant dans son dossier. Les signatures doivent correspondre avant qu'un bulletin de vote puisse être comptabilisé. Si votre signature a changé, veuillez actualiser votre inscription d'électeur.

Renvoi de votre bulletin de vote

- Par courrier : Renvoyez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée. Aucun affranchissement n'est nécessaire. Postez votre bulletin de vote au plus tard le mardi 3 novembre 2026. Seuls seront acceptés les bulletins de vote postés et oblitérés par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service USPS) avant 20h le jour des élections et reçus par le bureau du greffier au plus tard le mardi 10 novembre 2026. Aucun affranchissement n'est nécessaire.
- Dans un site de dépôt officiel : Déposez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée, à un site de dépôt officiel au plus tard à 20h le jour des élections. Aucun affranchissement n'est nécessaire.



Le processus électoral dans le Comté de Deschutes



Étape 1. Inscription de l'électeur

Pour vous inscrire pour voter, vous devez fournir une identification valable (ID) afin de prouver votre admissibilité au vote. Après examen et vérification de vos informations, nous les saisissons dans notre base de données d'inscription de l'électeur.

ORS 247.012



Étape 2. Tests des équipements électoraux

Nous utilisons des équipements électoraux qui sont certifiés selon les normes de l'État et du Gouvernement Fédéral. Nous testons nos équipements électoraux avant, pendant et après chaque élection.

ORS 254.235

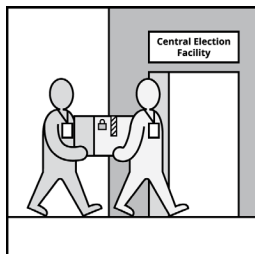


Étape 3. Envoi des bulletins de vote par courrier

Tous les électeurs inscrits reçoivent par la poste un paquet de bulletins de vote

contenant leur bulletin de vote et une enveloppe de retour port payé comportant un tissage interne de sécurité qui protège votre confidentialité et le secret de votre vote. Nous permettons aux électeurs en uniforme et aux civils inscrits et résidant outre-mer d'accéder à leur bulletin de vote par courrier ou sur un portail en ligne.

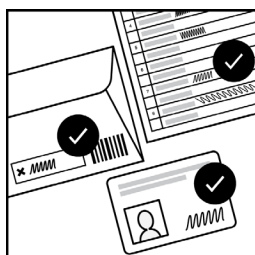
ORS 253.065, 253.545, 254.470



Étape 4. Collecte des bulletins de vote

Dans le Comté de Deschutes, les électeurs peuvent renvoyer leurs suffrages exprimés par la poste ou dans l'un de nos onze sites officiels de dépôt des bulletins de vote, idéalement situés dans le comté. Les bulletins déposés sont recueillis et les bulletins postés sont réceptionnés au bureau du Greffier situé dans le bâtiment des services de Deschutes (Deschutes Services Building) pour leur tabulation.

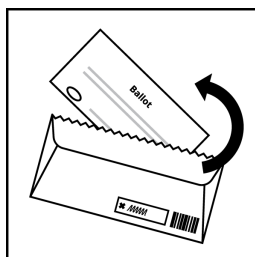
ORS 254.470



Étape 5. Vérification de l'éligibilité de l'électeur

Dès sa réception, votre bulletin de vote est envoyé dans notre machine de tri des enveloppes de vote, qui scanne une image de votre signature tout en triant votre bulletin par circonscription électorale. Un personnel électoral qualifié compare la signature de votre enveloppe à celle figurant dans la base de données d'inscription de l'électeur.

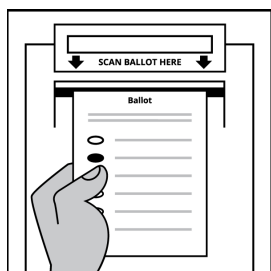
ORS 247.012, 247.019, 247.025, et 254.470



Étape 6. Traitement des bulletins de vote

Si vos signatures correspondent, l'enveloppe de vote passe à l'étape d'ouverture. Si elles ne correspondent pas, nous vous contactons par courrier pour résoudre le problème afin de pouvoir comptabiliser votre bulletin de vote. Si un bulletin de vote est endommagé ou contient des marques illisibles par la machine, nous le signalons pour un examen manuel. Notre objectif est de comptabiliser tous les bulletins de vote éligibles selon l'intention des électeurs.

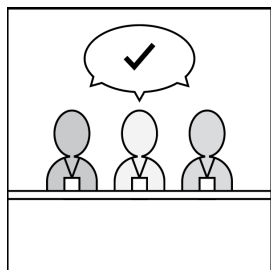
ORS 254.478



Étape 7. Analyse et tabulation des bulletins de vote

Une fois les bulletins de vote sortis de leur enveloppe, nous les scannons et comptons tous les votes valables afin de déterminer les résultats de chaque élection. Notre système de vote, certifié par le Gouvernement Fédéral et l'État, est sécurisé et n'est jamais connecté à Internet.

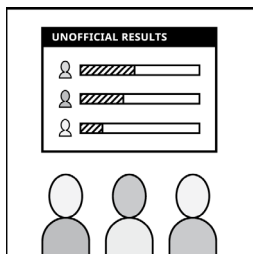
ORS 254.485, 254.500



Étape 8. Décision sur le bulletin de vote

Des équipes de deux employés, chacun d'un parti politique différent, vérifient si les bulletins de vote sont endommagés, s'ils comportent des marques parasites ou des corrections, si des votes sont en sur-vote ou sous-vote, ou blancs afin de vérifier l'intention de l'électeur et d'assurer une tabulation précise. Tous les bulletins de vote sont stockés dans un lieu sécurisé sous surveillance 24/7 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).

ORS 254.476, 254.482, 254.483

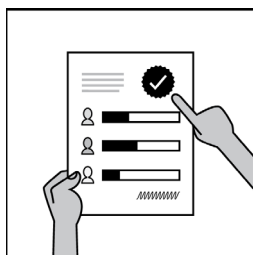


Étape 9. Résultats non officiels

Nous commençons la publication de résultats non officiels après 20h le jour des élections. Les résultats ne sont pas officialisés tant que toutes les dates limites de retour des bulletins de vote ne sont pas expirées et tant que nous n'avons pas comptabilisé chaque bulletin de vote valable que nous avons reçu.

ORS 254.545

Retrouvez les résultats non officiels sur deschutescounty.gov/electionresults

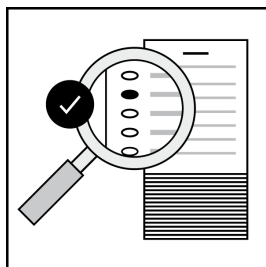


Étape 10. Certification des résultats officiels

Les résultats officiels de l'élection sont certifiés par le comté une fois que le Conseil des Officiers électoraux a examiné et vérifié les résultats de l'élection.

ORS 254.545(3)

Les résultats certifiés de l'élection sont publiés 27 jours après le jour des élections sur deschutescounty.gov/electionresults

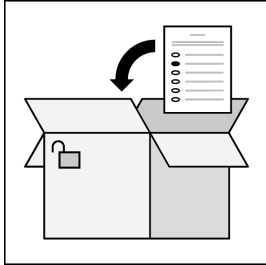


Étape 11. Audit

Les audits sont un moyen normal de contrôle et d'équilibre qui fait partie de chaque élection. Nous utilisons les audits pour confirmer que l'interprétation et la comptabilisation des bulletins de vote des électeurs par le matériel électoral sont

précises, que le résultat de l'élection reflète la manière avec laquelle les électeurs ont voté et que les employés électoraux ont appliqué les procédures.

ORS 254.529



Étape 12. Stockage des bulletins de vote

Nous conservons en toute sécurité tous les bulletins de vote papier et autres documents dans le cadre du dossier officiel pendant deux ans. Au-delà de deux ans, les bulletins de vote sont détruits.

OAR 166-150-0035(14)(a)

Site Web des élections du Bureau du Greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office)

www.deschutescounty.gov/elections

Le site Web des élections du Bureau du greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office) a fait peau neuve, mais reste votre principale source d'informations officielles, fiables et à jour concernant les élections. Notre site Web utilise désormais un nom de domaine **.gov**, ce qui signifie que vous pouvez avoir confiance dans l'authenticité, la sécurité et la fiabilité des informations qu'il contient. Notre site contient :

- des informations sur les candidats et les mesures
- les éditions actuelles et précédentes des brochures des électeurs
- les adresses des boîtes de dépôt de bulletins de vote
- des statistiques sur les électeurs et cartes
- les dates importantes des élections
- les résultats des élections

The screenshot shows the Deschutes County Clerk's Office website. The top navigation bar includes links for GOVERNMENT, DEPARTMENTS, HOW DO I..., and RESOURCES, along with a search bar. The main content area is titled "Elections & Voting" and features a large graphic that says "Are You Registered To Vote?". A left sidebar lists various election-related links. Three callout boxes in French provide additional information about the website's features.

Callout 1 (Top Right):

- Suivre les dates des élections et les dates limites
- Consulter les mandats à renouveler et concernés par les élections
- Consulter une liste des candidats et des mesures

Callout 2 (Middle Right):

- Vous inscrire pour voter et actualiser votre inscription
- Réponses aux FAQ
- En savoir plus sur le traitement de votre bulletin de vote

Callout 3 (Bottom Right):

Rechercher les résultats des élections actuelles et passées, ainsi que les brochures des électeurs

Vote accessible dans le Comté de Deschutes

Pour garantir que chaque citoyen puisse voter de manière confidentielle, sécurisée et autonome, le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) propose de nombreuses options accessibles aux électeurs pour déposer leur bulletin de vote. Les informations concernant cette élection sont disponibles sous forme imprimée, électronique au format PDF et en fichier audio sur

www.deschutescounty.gov/1593/November-3-2026-General-Election.

Vote par courrier



Chaque électeur recevra son bulletin de vote par courrier postal à partir de 20 jours avant le jour des élections. Chaque électeur doit signer l'enveloppe de retour afin que la signature puisse être comparée à celle figurant dans son dossier d'inscription, conformément à la loi de l'État. Les électeurs ne pouvant pas signer l'enveloppe de retour peuvent mettre à jour la signature figurant sur leur inscription de l'électeur en utilisant une « marque », un « X » ou un tampon de signature en soumettant au bureau le formulaire SEL 540 Signature Stamp Attestation (Attestation de tampon de signature) ainsi qu'une nouvelle Voter Registration Card (carte d'inscription de l'électeur) SEL 500.

Outil en ligne de marquage des bulletins en Oregon



Pour les électeurs ne pouvant pas voter par courrier :

Tous les électeurs peuvent accéder à un bulletin de vote lisible à l'écran et le marquer depuis n'importe quel ordinateur. Les bulletins de vote doivent être imprimés et retournés au bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County

Elections Office) à l'aide de l'enveloppe de retour de bulletin de vote fournie. Ce service est disponible à tout moment, jour et nuit, jusqu'à 20h le jour des élections. Pour trouver le lien vers votre bulletin de vote, rendez-vous sur oregonvotes.gov/myvote et saisissez vos informations.

Dispositif accessible de marquage de bulletin de vote



Un dispositif accessible de marquage de bulletin de vote est disponible sur demande au bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) pour les électeurs handicapés. Le système comprend une technologie de lecture audio des bulletins de vote, des boutons de grande taille à formes distinctives avec descriptions en braille, une hauteur réduite adaptée aux fauteuils roulants, ainsi que des dispositifs d'interface adaptatifs par aspiration et soufflage ou des interrupteurs tactiles pour le contrôle des entrées, permettant aux électeurs ayant des déficiences auditives, visuelles ou motrices de voter facilement. Les électeurs peuvent également se faire aider par un ami, un membre de leur famille ou toute autre personne de confiance, à condition qu'elle ne soit pas affiliée à leur employeur ou à leur syndicat.

Équipe d'assistance au vote du bureau des élections



Pour les électeurs ne pouvant pas utiliser l'une des options précédentes, des solutions de vote alternatives peuvent être mises à leur disposition. Contactez-nous par téléphone au 541-388-6547 ou par courriel à elections@deschutescounty.gov.

Comprendre les différents types de mesure

Une mesure au scrutin est un projet de prélèvement fiscal, d'obligation ou de loi présenté aux électeurs pour approbation ou rejet. Les mesures peuvent modifier une loi existante ou en créer une nouvelle et être inscrites sur le bulletin de vote par un citoyen, un groupe de citoyens ou une autorité publique compétente. Les seuils d'approbation (majorité simple et double majorité) sont déterminés en fonction de la date de l'élection à laquelle la mesure est soumise. Le texte de la mesure au scrutin précise la date d'entrée en vigueur si elle est adoptée.

Taxes

Un **prélèvement fiscal** est une perception d'impôts locaux ou étatiques destinés au financement du fonctionnement ou de projets d'investissement, soumise à l'approbation des électeurs. Avec l'approbation des électeurs, un district fiscal peut instaurer un impôt à taux permanent ou mettre en place une « taxe locale optionnelle », avec un taux par tranche de \$1,000 de valeur imposable ou un montant en dollars de taxe foncière. Un prélèvement fiscal peut être un nouvel impôt, le renouvellement d'un impôt existant ou une augmentation d'impôt par le biais d'une taxe locale optionnelle. Si un prélèvement fiscal est soumis lors d'une élection organisée en mars ou en août, il ne peut être approuvé que si au moins 50 % des électeurs inscrits et habilités à voter participent au scrutin et si la majorité des votants approuve la mesure au scrutin.

Les **obligations** sont des titres de dette émis par des autorités publiques compétentes afin de financer d'importants projets d'investissement en capital. À l'image d'un prêt hypothécaire, elles permettent de financer des achats importants sur une période prolongée. Les obligations sont généralement remboursées au moyen de la taxe foncière. L'impact financier d'un vote sur une obligation portant sur des obligations varie selon la valeur des biens immobiliers des résidents et le nombre d'obligations émises.

Lois

Une **initiative de vote** est un projet de loi rédigé *par des citoyens* et inscrit sur le bulletin de vote afin d'être approuvé ou rejeté par les électeurs. Les initiatives de vote sont généralement élaborées par un groupe de résidents mobilisés autour d'un enjeu particulier.

Une **mesure référée** est une proposition législative soumise *par une autorité publique compétente* et inscrite sur le bulletin de vote.

Un **référendum au scrutin** est une proposition de *modification d'une loi récemment adoptée* (dans un délai de 90 jours) et peut être inscrit sur le bulletin de vote par un citoyen, un groupe de citoyens ou une autorité publique compétente.

Votre signature compte

Votre signature compte ! La vérification de la signature est l'étape essentielle qui garantit la prise en compte de votre vote, protège contre la fraude et assure l'intégrité de notre processus électoral.

Chaque signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote est vérifiée par le personnel électoral formé et comparée à la signature figurant dans le dossier d'inscription de l'électeur. La plupart des signatures proviennent soit du Département des véhicules à moteur (Department of Motor Vehicles DMV) ou des cartes d'inscription papier des électeurs.

Si vos signatures correspondent, votre enveloppe de vote est acceptée et passe à l'étape d'ouverture.

Si vos signatures ne correspondent pas, votre enveloppe de retour du bulletin de vote est signalée comme « contestée » et nous vous contacterons par courrier afin de résoudre le problème pour que votre bulletin de vote puisse être compté. Les électeurs dont la signature est contestée disposent de 21 jours après le jour des élections pour répondre à notre lettre et résoudre le problème lié à la signature de leur bulletin de vote.

Élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections) : Concours d'autocollants 2026 "I Voted" (J'ai voté)

Le concours s'est achevé le 21 janvier 2026, avec 33 participations reçues pour la catégorie K-5 et 36 participations reçues pour la catégorie 6-12. Merci aux élèves des écoles suivantes pour vos magnifiques dessins : École élémentaire Buckingham (Buckingham Elementary), École élémentaire Tom McCall (Tom McCall Elementary), École élémentaire Lava Ridge (Lava Ridge Elementary), École élémentaire North Star (North Star Elementary), École élémentaire Sisters (Sisters Elementary), Lycée Realms (Realms High School), Collège Cascade (Cascade Middle School), Académie Redmond Proficiency (Redmond Proficiency Academy), École Trinity Lutheran (Trinity Lutheran), Collège Obsidian (Obsidian Middle School), Lycée Mountain View (Mountain View High School), Lycée Caldera (Caldera High School), et le Programme Oregon Youth Challenge.

Félicitations à Bodhi Andrews, élève en cours préparatoire à l'école élémentaire Buckingham (Buckingham Elementary School), et félicitations à Rowan Lundy, élève en classe de première (11^e année) au Lycée Mountain View (Mountain View High School). L'autocollant "I Voted" (J'ai voté) de Bodhi figurera en couverture de la brochure des électeurs pour l'élection primaire du 19 mai 2026, et l'autocollant "I Voted" (J'ai voté) de Rowan figurera en couverture de la brochure des électeurs pour l'élection générale du 3 novembre 2026.

Vous pouvez venir chercher l'autocollant "I Voted" (J'ai voté) de Rowan dans nos locaux et les hôtels de ville du 16 octobre 2024 jusqu'au jour des élections.



Bodhi Andrews, école primaire (K-5)
Gagnant



Rowan Lundy, du collège au lycée (6-12)
Gagnant

Merci à tous nos élèves qui ont participé au concours d'autocollants "I Voted" (J'ai voté) de cette année.

Sécurité électorale de bout en bout

Systèmes administratifs (non liés au vote)

- Courrier électronique
- Systèmes d'inscription de l'électeur
- Ordinateurs du bureau des élections pour le travail quotidien
- Serveurs du bureau des élections
- Registres électoraux électroniques
- Solutions de formation
- Systèmes de communication des résultats des élections
- Systèmes de gestion des équipements
- Systèmes de livraison et de suivi des bulletins de vote

Protégés par des services de cybersécurité

Systèmes de vote

- Systèmes de gestion des élections/conception des bulletins de vote
- Scanners de bulletins de vote
- Tabulation des votes
- Dispositifs de marquage des bulletins de vote ou machines à voter
- Bulletins de vote et registres des votes exprimés

Protégés par une chaîne de contrôle de bout en bout

ISOLÉS DU RÉSEAU (sans aucune connexion à Internet)

Les protocoles et procédures de sécurité peuvent varier selon les juridictions.

Vos fonctionnaires électoraux locaux

La source fiable

Des personnes que vous connaissez organisent les élections auxquelles vous faites confiance

Ce sont vos voisins, vos amis et des membres de votre communauté qui exercent leurs fonctions de manière non partisane.

L'administration électorale est un service public

Ce sont des professionnels formés qui respectent tout au long de l'année les lois locales et d'État ainsi que des procédures rigoureuses.

Les fonctionnaires électoraux sont votre source d'information fiable concernant les élections

Ils peuvent vous fournir des informations précises sur le vote, vous donner des conseils officiels sur le déroulement des élections, et bien plus encore.

Votre vote donne aux élections toute leur importance.
Vos fonctionnaires électoraux en assurent le bon fonctionnement.

Mesure 9-185 Comté de Deschutes

Établit cinq districts de commissaires pour le comté de Deschutes

QUESTION :

Le comté de Deschutes doit-il élire ses commissaires par district géographique en utilisant la carte de circonscription à cinq districts ci-jointe ?

RÉSUMÉ :

L'approbation de cette mesure modifiera le mode d'élection des commissaires, qui passera d'une élection à l'échelle du comté Grand Public à une élection par cinq districts géographiques.

Les commissaires sont actuellement élus au scrutin Grand Public, ce qui signifie que chaque électeur du comté de Deschutes peut voter pour l'ensemble des cinq postes de commissaires. L'approbation de cette mesure établira qu'à compter de l'élection de 2028, un commissaire sera élu dans chacun des cinq districts géographiques distincts figurant sur la carte ci-jointe.

Les électeurs ne pourront voter que pour le poste de commissaire au sein du district dans lequel ils sont inscrits pour voter.

Les candidats à chaque poste de commissaire doivent être inscrits sur les listes électorales du district dans lequel ils se présentent et doivent également résider dans ce district depuis au moins un an avant la date de l'élection primaire.

Pour déterminer la circonscription électorale où vous résidez et le district proposé, vous pouvez consulter : deschutescounty.gov/districtmap

Déclaration explicative :

En réponse à la mesure au scrutin 9-137, approuvée par les électeurs en novembre 2024 et qui a porté de trois à cinq le nombre de membres du Conseil des commissaires, le Conseil des commissaires du comté de Deschutes (Deschutes County Board of Commissioners) a nommé un comité consultatif (DMAC) chargé de définir cinq districts électoraux pour les commissaires, qui seront soumis à l'appréciation des électeurs.

Par un vote de 4-3, le DMAC a recommandé au Conseil des commissaires d'adopter la carte C, ce que les commissaires ont fait par un vote de 2-1. La carte C propose cinq districts électoraux pour les commissaires, tels que représentés sur la carte ci-jointe.

Si la mesure est approuvée, à compter de 2028, les commissaires seront élus, à raison d'un commissaire pour chacun des cinq districts géographiques. Les électeurs ne pourront voter que pour le poste de commissaire au sein du district dans lequel ils sont



inscrits pour voter. Les candidats aux postes de commissaire doivent être inscrits sur les listes électorales du district dans lequel ils se présentent et doivent résider dans ce district depuis au moins un an avant la date de l'élection primaire.

Les cinq districts proposés comprennent globalement : District 1, East Bend ; District 2, West Bend ; District 3, Redmond et les zones environnantes ; District 4, le sud du comté de Deschutes, incluant southeast Bend, Sunriver et La Pine ; et le District 5, le nord du comté de Deschutes, incluant Sisters, Terrebonne, Tumalo et Black Butte Ranch.

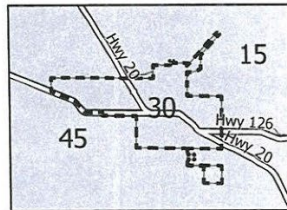
Si la mesure n'est pas approuvée, l'élection des commissaires demeurera au Grand Public.

Pour déterminer la circonscription électorale où vous résidez et le district proposé, vous pouvez consulter : deschutescounty.gov/districtmap

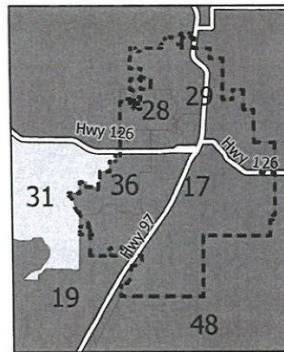
(Ces informations sont fournies par : Anthony DeBone, commissaire)

Carte proposée des districts de commissaires

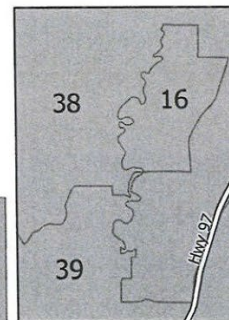
- Emplacement n° 1
- Emplacement n° 2
- Emplacement n° 3
- Emplacement n° 4
- Emplacement n° 5



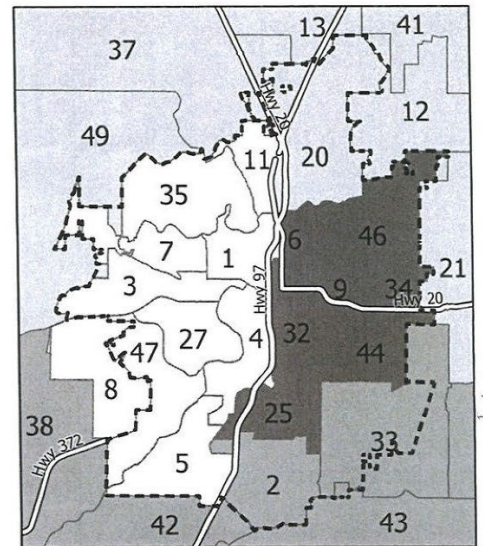
Sisters



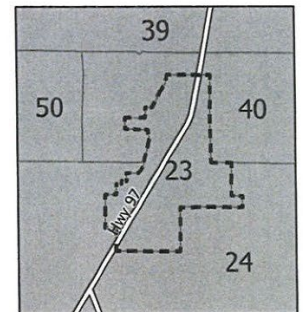
Redmond



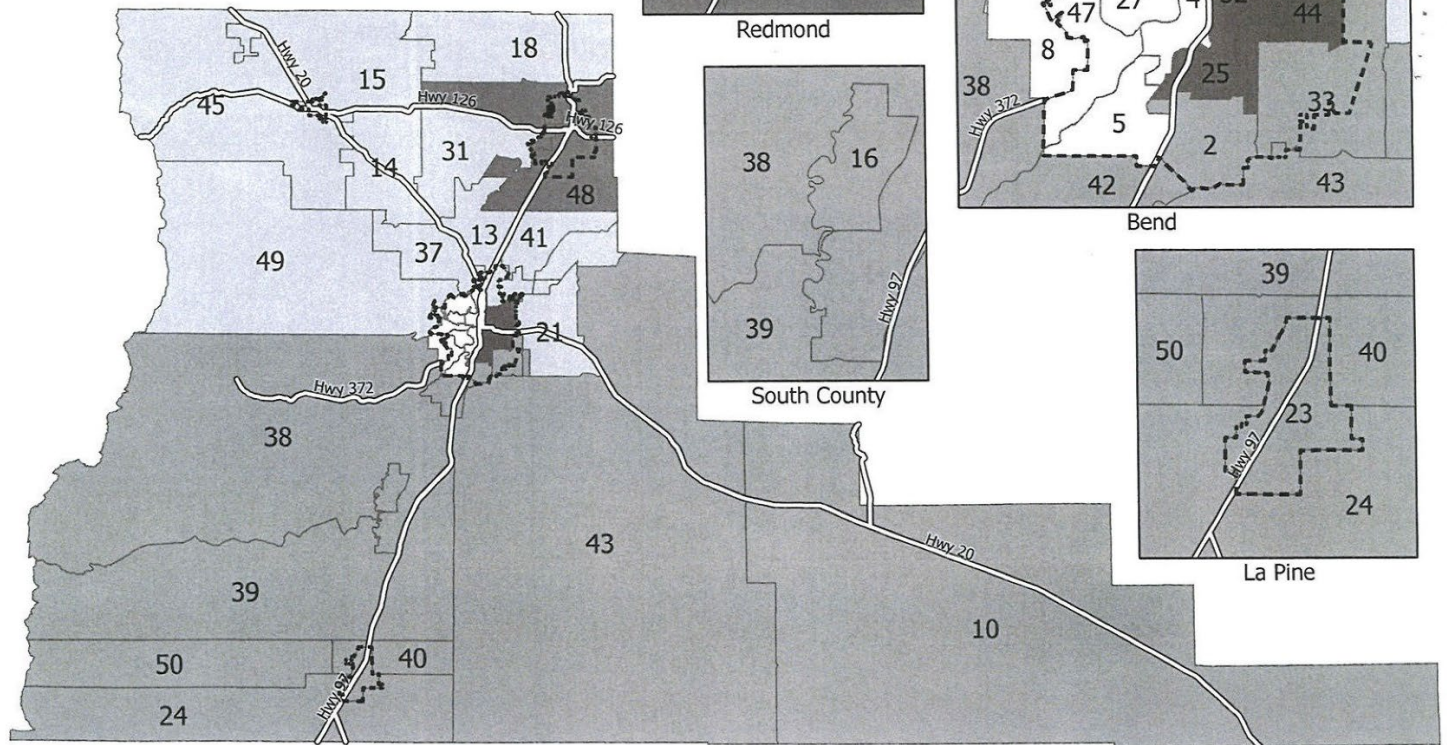
South County



Bend



La Pine



Mesure 9-186

Ville de Redmond (City of Redmond)

Prolongation du moratoire de deux ans sur les centres de services de psilocybine.

QUESTION :

La Ville de Redmond (City of Redmond) doit-elle prolonger le moratoire sur les centres de services de psilocybine, dont la fin est prévue le 31 décembre 2026 ?

RÉSUMÉ :

La loi de l'État autorise la distribution et la possession de psilocybine et de psilocine. La loi de l'État prévoit qu'un conseil municipal peut adopter une ordonnance, qui sera soumise aux électeurs, afin d'instaurer un moratoire sur l'établissement de cette activité enregistrée ou autorisée. Une mesure au scrutin portant sur la prolongation du moratoire de deux ans sur les centres de services de psilocybine a été approuvée par la Ville de Redmond (City of Redmond) en 2024.

Si elle est approuvée, cette mesure prolongera le moratoire sur les centres de services de psilocybine dans la zone relevant de la juridiction de la Ville de Redmond (City of Redmond) jusqu'au 31 décembre 2028.

Si elle n'est pas approuvée, le moratoire sur les centres de services de psilocybine prendra fin le 31 décembre 2026.

Déclaration explicative :

Un vote YES (OUI) sur cette mesure interdirait l'établissement de centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond) pour une durée de deux ans.

Un vote NO (NON) sur cette mesure autoriserait l'établissement de centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond) à compter de 2027.

Un conseil municipal peut adopter une ordonnance interdisant l'établissement de commerces liés à la psilocybine dans la ville, mais il doit soumettre cette ordonnance aux électeurs lors d'une élection générale dans tout l'État. Le conseil municipal de la Ville de Redmond (City of Redmond) a adopté une ordonnance interdisant l'établissement de centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond) pour une durée de deux ans et a, par conséquent, soumis cette mesure aux électeurs.

Les électeurs ont précédemment approuvé un moratoire de deux ans sur l'établissement de commerces liés à la psilocybine dans la ville, qui prend fin le 31 décembre 2026.



Si elle est approuvée, cette mesure prolongera l'interdiction actuelle concernant l'établissement de centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond) jusqu'au 31 décembre 2028.

Si cette mesure n'est pas approuvée, l'Autorité de santé de l'Oregon (Oregon Health Authority) commencera à accepter les demandes d'établissement de centres de services de psilocybine dans la Ville de Redmond (City of Redmond), à partir de janvier 2027.

(Ces informations sont fournies par : Kelly Morse, Greffière municipale/responsable des élections)